



PROGRAMME DE LA FORMATION BILAN DE COMPETENCES

Objectif

Le bilan de compétences est un accompagnement visant à permettre à un salarié de faire le point sur sa carrière, ses compétences, à analyser ses acquis professionnels et personnels, à identifier ses besoins et ses motivations afin de définir un projet professionnel réaliste ainsi que les moyens de le concrétiser (plan de formation éventuel, négociation d'une rupture conventionnelle, plan d'action sur plusieurs mois).

Public visé

Toute personne souhaitant réfléchir sur son évolution professionnelle. Seule une bonne connaissance de la langue française est nécessaire en pré requis.

Méthodologie

Le stagiaire est accompagné par une coach-formatrice, consultante en orientation professionnelle.

Différents outils sont utilisés tout au long du parcours d'accompagnement :

Test de profil de personnalité

Questionnaires et tests variés pour accompagner le stagiaire dans son travail introspectif

Exercices de programmation neurolinguistique et/ou hypnose visant à développer la confiance en soi

Document de synthèse, récapitulatif du parcours, du projet et du plan d'action est rédigé en fin de bilan avec la supervision du consultant.

Résultats attendus

Cette formation propose un accompagnement pour développer la capacité du salarié à saisir les opportunités professionnelles et être acteur de son développement et de son employabilité. Elle permet de développer une meilleure connaissance de soi, la confiance en soi et à identifier ses points forts et ses motivations pour élaborer son projet professionnel. Elle est aussi l'occasion de se préparer à ses futurs entretiens de mobilité ou entretiens professionnels.

SEMAPHORUS Véronique Languille

Chemin vert 22870 Ile de Bréhat

Siret 50492749200026, enregistrée sous le numéro 53220881122 auprès du préfet de région Bretagne
(ceci ne vaut pas pour agrément).

06.41.36.26.78 veronique@semaphorus.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION BILAN DE COMPETENCES

Déroulé de la formation

Phase préparatoire

Analyse et définition des besoins, présentation de la méthodologie et des outils utilisés. Définition des objectifs.

Investigation

Meilleure connaissance de soi

Analyse du parcours personnel et professionnel, exploration des besoins, valeurs, motivations et personnalité.

Repérer les difficultés rencontrées, les contraintes, les points de vigilance.

Repérer les éléments de son expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées,

Déceler ses ressources et ses potentialités inexploitées.

Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles

Analyser la faisabilité des ou du projet

Définition du projet et du plan d'action

Conclusion

Etablir les différentes étapes de mise en œuvre du projet.

Remise d'une synthèse écrite reprenant les circonstances, l'analyse de la situation, les besoins, les compétences et aptitudes nécessaires au projet défini et le plan d'action.

Suivi

Deux entretiens de suivi sont proposés dans les 3 mois puis dans les 6 mois suivant la fin de la formation. Ils peuvent être réalisés par visioconférence, mail ou en face à face.

La durée totale du bilan de compétences est entre 16 et 20 heures dont 14h minimum en face à face.

Suivi & accompagnement

Le stagiaire est accompagné tout au long du bilan par le même consultant pour permettre une relation de confiance et un suivi personnalisé.

Au cours du bilan de compétences, le stagiaire remplit une attestation de présence.

SEMAPHORUS Véronique Languille

Chemin vert 22870 Ile de Bréhat

Siret 50492749200026, enregistrée sous le numéro 53220881122 auprès du préfet de région Bretagne
(ceci ne vaut pas pour agrément).

06.41.36.26.78 veronique@semaphorus.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION BILAN DE COMPETENCES

À l'issue du bilan de compétences, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation.

3 mois et 6 mois après la fin de la formation, le consultant reprend contact avec le stagiaire pour faire un point sur l'avancée de son projet et les éventuelles difficultés dans la mise en place du plan d'action. Ces entretiens peuvent être réalisés par visioconférence, mail ou en face à face. A l'issue de ces 6 mois, le stagiaire reçoit un questionnaire de suivi à compléter pour permettre d'établir des statistiques sur l'après bilan de compétences.

Coût de la prestation : 1800€ (prise en charge plafonnée par le CPF : 1600 €)

SEMAPHORUS Véronique Languille
Chemin vert 22870 Ile de Bréhat
Siret 50492749200026, enregistrée sous le numéro 53220881122 auprès du préfet de région Bretagne
(ceci ne vaut pas pour agrément).
06.41.36.26.78 veronique@semaphorus.fr